

Avis de constitution

SOCIETE « MTR PRESTATIONS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE NON
LOIN DE LA CNPS, Lot 1328, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/02/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MTR PRESTATIONS »

Objet : COMMERCE GENERAL ; EVENEMENTIEL ; VENTE DE MATERIELS INFORMATIQUES ; VENTE DE CIMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8EME TRANCHE NON LOIN DE LA CNPS, Lot 1328, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle SY RAHAMA MOUSTAPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-01252 du 13/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16096/GTCA/RC/2025 du 13/03/2025

